

## Besoin d'un relevé pour une compagnie d'assurance ?

Vous pouvez créer un relevé pour vos remboursements en assurance obligatoire, vos remboursements en assurance complémentaire et vos dépenses en tiers payant.

Pour cela, rendez-vous dans la rubrique « Remboursements ». Dans l'onglet « Remboursement », appuyez sur « Réaliser un relevé des remboursements ». Sélectionnez ensuite la personne concernée, puis choisissez la période, le dispensateur de soins, le type d'assurance et les remboursements à faire figurer sur l'attestation. Téléchargez ensuite le PDF et imprimez-le si nécessaire.



## Indemnités

Dans l'onglet Indemnités :

- Retrouvez un aperçu des indemnités versées au cours des deux dernières années. Il s'agit de montants journaliers pour l'incapacité de travail.
- Consultez vos revenus de remplacement en cas d'incapacité de travail.
- Téléchargez les documents pour votre dossier d'incapacité de travail : feuille de renseignement, formulaire 225, formulaire en vue d'un retour partiel au travail, reprise de travail spontanée, déclaration d'accident.
- Consultez le calendrier de paiement des indemnités d'incapacité de travail et des indemnités d'invalidité.



## Documents en ligne LaMN

Votre espace en ligne MyMN vous permet de consulter les documents de votre dossier personnel 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

- « **Gérer facilement tous vos documents** » : commandez directement vos vignettes sans passer par une de nos agences et d'avoir accès à des applications et outils médicaux en ligne (Ma Santé, GovApp...).

- « **Voyager en toute sérénité** » : demandez vos documents de voyage (carte européenne d'assurance maladie - CEAM et documents pour les pays avec convention). Vous pouvez également contacter la centrale d'alarme de Mutas ou télécharger votre déclaration sur l'honneur pour vos soins médicaux à l'étranger (pour les soins ambulatoires sans hospitalisation).

- « **Documents pour votre dossier d'incapacité de travail** » : téléchargez ou complétez directement en ligne les documents de votre incapacité de travail (questionnaire médical, déclaration d'accident, feuille de renseignements, formulaire 225...).

- « **Attestations** » : téléchargez votre attestation d'affiliation à La Mutualité Neutre ou votre attestation de revenu de remplacement.

- « **Administratif** » : accédez et téléchargez vos documents administratifs (Modification de ménage, SEPA...).

- « **Formulaires d'assurance complémentaire** » : accédez à vos documents liés à votre assurance complémentaire (sport, psychologie, transport, orthodontie...) et téléchargez-les.



## Envoyez vos documents

Envoyez directement vos documents et formulaires via votre espace en ligne, en quelques clics.



## Mes assurances

Découvrez nos assurances hospitalisation et dentaire : Neutra et Dentalis.



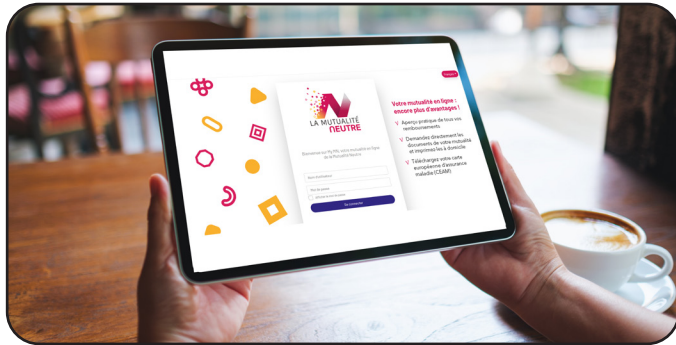
Le guichet  
en ligne

## Connectez-vous à votre guichet en ligne : MyMN

**MyMN, votre espace personnel au sein de votre mutualité. Accédez facilement à vos données à tout moment.**

### **Vous souhaitez créer un compte en ligne ? Rien de plus simple !**

1. Rendez-vous sur le site [my.lamn.be](http://my.lamn.be)



2. Cliquez sur « Créez un compte ».

3. Identifiez-vous à l'aide de votre numéro de membre ou de votre numéro de registre national, présent à l'arrière de votre carte d'identité.

4. Introduisez un nom d'utilisateur et un mot de passe que vous utiliserez lorsque vous vous connecterez à votre MyMN. Pour ne pas les perdre, gardez-les précieusement en les inscrivant sur un papier ou en les sauvegardant dans votre ordinateur.

5. Finalisez votre profil en confirmant votre inscription via e-mail ou SMS.

### **Attention**

- Les données pour la méthode de contact doivent correspondre à celles de notre base de données.

## Mes données

Dans votre MyMN, vous pouvez consulter ou modifier vos données personnelles (et celles de vos personnes à charge) dans la rubrique « Mon dossier de mutualité ».



Bienvenue, Nom Prénom

Vous pouvez également signaler ces changements en prenant contact avec l'un de nos conseillers par téléphone au 071/20.52.11, au 081/25.07.60 ou au 04/254.58.11, par mail à [info@lamn.be](mailto:info@lamn.be) ou via notre formulaire de contact sur notre site.

Vous pouvez aussi modifier directement vos données bancaires directement dans votre MyMN moyennant une identification supplémentaire sécurisée.

### **Vous gérez le dossier d'une tierce personne ?**

Rendez-vous dans la rubrique « Mon dossier de mutualité ». Choisissez l'option « Mon profil ». Dans l'onglet « Gérer les accès », vous avez la possibilité de demander ou de donner des accès.



Pour donner l'accès, il vous suffit de cliquer sur « Donner l'accès » et de sélectionner la personne pour laquelle vous souhaitez donner l'accès.

Pour demander l'accès, il vous suffit de cliquer sur « Demander l'accès ». La demande est transmise via une notification dans le MyMN de la personne à qui l'accès a été demandé. Une fois que cette personne aura validé la demande, vous pourrez consulter ses données dans la rubrique « Mon dossier de mutualité ».

### **Vous avez oublié votre mot de passe ?**

Demandez-en un nouveau en cliquant sur « **Nom d'utilisateur ou mot de passe oublié ?** ». Introduisez soit votre nom d'utilisateur si le mot de passe est oublié, soit votre numéro de registre national si c'est le nom d'utilisateur qui est oublié. Choisissez le moyen souhaité pour la vérification. Cliquez sur le lien que vous aurez reçu via le moyen de vérification.

**Si vous rencontrez des problèmes avec votre compte, contactez le service Helpdesk aux numéros : 071/ 20 52 11, 081/ 25 07 60, 04/ 254 58 11 ou par mail à [info@lamn.be](mailto:info@lamn.be), sur Messenger via notre page facebook ou aussi via notre app « La Mutualité Neutre ».**

## Une multitude d'outils en ligne

Votre guichet en ligne «MyMN» est une plateforme composée de différents outils et fonctionnalités vous permettant d'accéder à une série d'informations vous étant destinées.



### **Mon dossier de mutualité**

Dans l'onglet **Mon dossier de mutualité** :

- Consultez votre profil, gérer ou modifier vos données personnelles (et celles de vos personnes à charge).
- Consultez vos accès et gérer les demandes de procuration vous permettant d'avoir accès aux documents de remboursement de l'un de vos proches directement dans votre compte MyMN.
- Consulter vos informations financières (comptes bancaires) et modifier les moyennant une identification supplémentaire sécurisée.
- Gérer vos préférences pour recevoir vos courriers et notifications.



### **Remboursements**

Votre MyMN vous donne accès à un aperçu complet des frais médicaux remboursés et des paiements versés directement aux prestataires au cours des deux dernières années.

- Consultez les remboursements en assurance obligatoire et en assurance complémentaire.
- Consultez les dépenses en tiers payant et contrôlez le montant que la mutualité prend en charge directement auprès du dispensateur de soins (médecin généraliste, spécialiste, dentiste, kiné (dans le cadre du tiers-payant) et infirmier à domicile).